

Mémoire

**Déposé dans le cadre
De la consultation publique sur le
Traitement des matières organiques**

**Regroupement des
éco^{quartiers}**

**Rédigé par Geoffroy Delagrave de la SODER
En collaboration avec Nicolas Montpetit**

Montréal, 24 Novembre 2011

Table des matières

<i>Présentation du Regroupement des éco-quartiers</i>	3
<i>Mise en contexte de la collecte des matières organiques</i>	3
<i>Importance de la sensibilisation</i>	4
<i>La participation des éco-quartiers</i>	5
<i>Recommandations</i>	7
<i>Conclusion</i>	8

Présentation du Regroupement des éco-quartiers

Le Regroupement des Éco-quartiers (REQ) est un réseau de partenaires en environnement fortement enracinés dans l'ensemble du territoire montréalais. Le **REQ** réunit les ressources nécessaires à la réalisation de projets sur toute l'île de Montréal et fait la promotion du caractère unique et indispensable du programme Éco-quartier en plus d'intervenir de manière plus précise dans les dossiers intéressant directement ses membres. À travers les services aux membres, le réseautage et la coordination de projets, le **REQ** défend le droit des citoyens d'avoir un environnement sain et un développement écologiquement viable de leur communauté. Les sujets abordés par notre organisme sont la protection de l'environnement en milieu urbain, la mise en valeur et l'amélioration du cadre de vie, la gestion des matières résiduelles et le développement d'outils environnementaux.

Mise en contexte de la collecte des matières organiques

Les matières organiques représentent près de la moitié des ordures ménagères et c'est avec enthousiasme que nous apprenons la mise en place des sites qui en feront le traitement. Selon les chiffres présentés dans le *Plan Stratégique de Développement Durable de la collectivité montréalaise 2010-2015*¹, il reste beaucoup de chemin à faire pour augmenter leur taux de récupération :

En 2008, le taux de récupération des matières recyclables était de 53 %. Ce taux était de 54 % pour les RDD et de 43 % pour les résidus encombrants et les résidus de CRD. Toutefois, pour les matières organiques, le taux de récupération n'était que de 8%. Le taux global de récupération de l'agglomération montréalaise, quant à lui, était de 31 %. Depuis les cinq dernières années, on note une augmentation considérable des matières récupérées, à l'exception des matières organiques

Le défi des prochaines années sera de déployer la collecte des matières organiques à grande échelle. Les éco-quartiers, constituant le plus grand réseau montréalais d'acteurs terrain en éducation relative à l'environnement, sont les partenaires tout désignés pour relever ce défi.

La Ville de Montréal, s'étant engagée à construire deux centres de digestion anaérobie, deux centres de compostage et un centre pilote de prétraitement, nous croyons important que les sites désignés soient bien intégrés à leur milieu. Les nuisances, comme les odeurs ou le camionnage doivent être réduites au minimum. Nous saluons la décision de la ville de Montréal de gérer ses matières organiques sur son territoire. Les impacts environnementaux du transport seront ainsi réduits et une expertise du traitement des matières organiques sera développée localement. De plus, l'énergie générée, sous forme de biogaz,

¹ PSDD 2010-2015. P.48.

pourra répondre à des besoins de transport ainsi que de chauffage pour tous les Montréalais.

Actuellement, peu de quartiers de Montréal ont une collecte des matières organiques, dont l'arrondissement de Rosemont-La Petite-Patrie. La distribution des bacs ainsi que la sensibilisation ont été réalisés par la SODER, l'éco-quartier de Rosemont-La Petite-Patrie. Au total, c'est maintenant 7000 adresses qui ont accès au service de collecte, réparties en trois zones. Une première zone a été implantée en septembre 2010 ainsi que deux autres en septembre 2011. La volonté de l'arrondissement est que 21 000 résidences d'ici 2013 puissent bénéficier de cette collecte, soit une sur trois.

Importance de la sensibilisation

Nous pensons que l'ajout d'une troisième collecte (les matières organiques) est un défi de taille. Il implique un changement de culture chez les Montréalais : les matières organiques n'étant plus considérées comme des déchets, mais comme des ressources. L'environnement est maintenant un sujet très à la mode mais il ne faut pas sous-estimer la difficulté de changer les habitudes et le quotidien des gens.

Le compostage est relativement familier à beaucoup de citoyens. Plusieurs en font à domicile ou participent à des projets de compostage collectif dans leur quartier. Le compostage communautaire est maintenant assez répandu et permet à plusieurs citoyens en attente de la collecte de composter leurs matières organiques. Les matières récupérées sont toutefois différentes lors du compostage industriel (les viandes et poissons notamment). La collecte par camion implique aussi une gestion différente des matières organiques. Les matières doivent être conservées chez les citoyens durant une semaine, il faut donc éviter les nuisances qui y sont associées : les odeurs ou la vermine, par exemple. Lors de la sensibilisation, c'est l'opportunité de donner des conseils aux citoyens pour une meilleure participation.

Nous croyons qu'une sensibilisation réussie aura comme résultat un meilleur traitement des matières organiques; la contamination du compost étant un problème important pour les gestionnaires de sites de traitement. Le tri des matières par les citoyens est une des conditions gagnantes du processus de compostage ou de biométhanisation.

Des documents de sensibilisation de qualité sont essentiels. Ils doivent être visuellement attrayants, simples à comprendre et adaptés aux différents contextes culturels montréalais.

De plus, la collecte des matières organiques s'accompagne de l'annulation d'une collecte de déchets dans la plupart des cas. Les arrondissements ont habituellement deux collectes de déchets. Nous croyons que l'annulation d'une

des deux collectes stimule la participation des citoyens et réduit le camionnage. Par contre, cette annulation peut s'accompagner de plusieurs problèmes de salubrité. Certains citoyens continueront de déposer leurs déchets le jour de la collecte annulée. Ces ordures resteront sur la voie publique jusqu'à 5 jours avant d'être collectées ce qui entraînera des problèmes de salubrité. Certains iront même jusqu'à déposer leurs déchets dans les poubelles des parcs de leur quartier (une situation vécue dans l'arrondissement de RPP). C'est pourquoi la sensibilisation des citoyens à la collecte des matières organiques est importante.

Plusieurs avenues sont possibles en termes de sensibilisation environnementale. Par exemple, la SODER effectua la sensibilisation des citoyens concernés par porte-à-porte ainsi que par l'animation de kiosques lors d'événement public. La sensibilisation avait plusieurs buts :

- l'annonce de la collecte de matière organique en lieu et place d'une levée de vidange
- l'importance de la participation de chacun pour l'environnement
- les matières acceptées et matières interdites
- les modalités de collecte
- les modalités de livraison du bac

Environ 80% des citoyens ont été rejoint en personne grâce au porte-à-porte.

La participation des éco-quartiers

Les éco-quartiers sont maintenant présents dans 14 arrondissements. Ils ont largement contribué à l'implantation du recyclage par la sensibilisation et par la distribution de bacs verts. Les organismes mandataires du programme éco-quartier devraient être amenés à participer à l'implantation de la collecte des matières organiques. Ces organismes connaissent bien leur milieu et possèdent un lien privilégié avec la population montréalaise.

La participation des éco-quartiers s'inscrit parfaitement dans le Plan directeur de gestion des matières résiduelles 2010-2014. L'action 1.2 se lit comme suit : *Mobiliser la population pour faire augmenter la participation, tout en poursuivant les objectifs de propreté.* Les éco-quartiers sont justement au cœur de la mobilisation citoyenne. Ils sont déjà en réseau avec les organismes locaux et leurs citoyens.

La sensibilisation à la collecte des matières organiques nécessitera des ressources supplémentaires pour permettre aux éco-quartiers d'y participer. La sensibilisation demande du temps pour rencontrer citoyens et commerçants. De plus, elle ne devrait pas se faire au détriment du recyclage, où beaucoup de travail de sensibilisation est encore nécessaire, surtout auprès des nouveaux arrivants.

Les bacs de collectes de matières organiques devront être distribués aux nouveaux résidants ainsi que pour le remplacement des bacs brisés, perdus ou volés. Comme les points de service des éco-quartiers servent déjà à distribuer les bacs de recyclage, ils possèdent une notoriété dans leurs quartiers qui les prédétermine pour accueillir les nouveaux bacs de collecte. Des espaces de stockage supplémentaires seront par contre nécessaires ainsi qu'un suivi de leur distribution. Des coûts supplémentaires seront donc à prévoir.

Pour terminer, nous croyons en une approche locale à un problème global. Des actions concertées à différentes échelles augmenteront le succès de l'implantation de la collecte des matières organiques. De nombreux citoyens approchent les Éco-quartiers à tous les jours pour le compostage. Il est important que la collecte soit mise en place dans les meilleurs délais pour répondre à ce besoin.

La collecte chez les commerçants, institutions et blocs à logements

Dans l'arrondissement de RPP, les commerçants, institutions et blocs à logements situés dans les zones de collecte ont été invités à participer. Ils ont du s'adapter à l'annulation d'une des collectes de déchets. Leur participation a posé de nombreux défis pour la SODER.

Les commerçants ont reçu la visite des représentants de l'éco-quartier avant l'implantation de la collecte. Cette visite avait pour but de les inviter à participer et connaître leur besoin en matière de bacs bruns. La production de matières organiques est très différente selon la nature des activités. Un restaurant produit beaucoup plus qu'un dépanneur, par exemple. La plupart ne compostent pas leurs matières organiques, ils doivent donc commencer à trier leurs déchets. Les propriétaires de commerce doivent changer leur méthode de travail et faire participer leurs employés. Ce n'est pas toujours une tâche facile et rapide. Les commerçants doivent donc être sensibilisés bien avant les citoyens pour assurer leur participation dès le début de la collecte. Les ruelles des artères commerciales sont souvent encombrées de déchets. L'annulation d'une collecte de déchets est aussi vécue par les commerçants et pourrait aggraver les problèmes de gestion des déchets sur ces artères.

Les institutions, comme les écoles primaires ou secondaires doivent aussi s'adapter à cette nouvelle situation. L'implantation d'une troisième voie chez ces institutions demande du temps et des changements administratifs. Il est nécessaire qu'elles soient approchées durant l'année scolaire avant l'implantation de la collecte.

Les Centre de la Petite Enfance (CPE) situés dans les nouvelles zones de collectes de matières organiques ont du adapter leur gestion des déchets. A titre d'exemple, un CPE ayant une capacité d'accueil de 80 enfants enverra en

moyenne 1000 couches jetables par semaine à l'enfouissement. L'implantation du compostage impose un défi de taille aux CPE à cause de l'annulation d'une collecte de déchets. La ville de Lévis a d'ailleurs vécu un problème similaire au printemps dernier². La conservation d'une aussi grande quantité de couches pendant une semaine devient alors un problème d'espace. Les CPE ont du se tourner vers des solutions alternatives comme l'implantation d'un service de couches lavables. En plus de résoudre le problème de stockage de couche, le service de couches lavables permet de réduire la quantité de couches envoyées à l'enfouissement.

Les blocs à logements représentent un problème particulier. La gestion des déchets peut être à la charge d'un concierge comme des locataires. La prise de décision sur la gestion des déchets peut relever du propriétaire, celui-ci n'habitant pas toujours sur place. La sensibilisation des blocs à logements est donc plus longue et plus ardue. De plus, les locataires ne veulent pas toujours d'un bac brun, en plus du bac de recyclage, par manque d'espace. Les défis posés par la participation des blocs à logements sont nombreux et ils nécessitent plus d'attention. Lors des vérifications de contrôle, leurs bacs de matières organiques étaient plus souvent contaminés par des déchets ou du recyclage.

Recommandations

Recommandation 1 : Un volet sensibilisation doit faire partie de tous projets de collecte des matières organiques pour en améliorer l'implantation ainsi que la qualité du compost produit.

Recommandation 2 : Les documents de sensibilisation remis aux citoyens devraient être visuellement attrayants et adaptés aux différentes réalités culturelles de Montréal.

Recommandation 3 : La collecte des matières organiques doit remplacer une collecte de déchets lorsqu'il y en a deux par semaine. Cela réduit le camionnage et stimule les citoyens à participer.

Recommandation 4 : Les organismes mandataires du programme Éco-quartier doivent participer activement à l'implantation de la collecte des matières organiques.

Recommandation 5 : Les éco-quartiers nécessiteront des ressources additionnelles pour mener à bien la sensibilisation des citoyens ainsi que la gestion des bacs de collecte.

² <http://www.cyberpresse.ca/le-soleil/actualites/environnement/201102/15/01-4370664-ordures-et-compost-inquietent-a-levis.php>

Recommandation 6 : Nous croyons que des actions à différentes échelles augmenteront le succès de l'implantation de la collecte des matières organiques. L'implication des citoyens est essentielle par le biais de projet locaux comme le compostage communautaire.

Recommandation 7 : Les commerces, institutions et blocs à logements doivent faire l'objet d'une démarche particulière pour l'implantation de la collecte des matières organiques. Leur participation est plus complexe et doit faire l'objet de démarches en amont.

Conclusion

Les éco-quartiers sont les partenaires tout désignés pour rejoindre la population dans les principales dimensions de la vie quotidienne : au travail, au foyer, dans les institutions, dans les espaces publics et ceux de loisirs. Tel que stipulé dans le Plan directeur de gestion des matières résiduelles 2010-2014 de l'agglomération de Montréal³:

[...] les Éco-quartiers seront appelés à intensifier leur présence auprès de la population. Ce sont des organismes communautaires dont l'action sur le terrain en matière de propreté, d'embellissement et des 3R complète celle de la Ville.

Nous sommes très enthousiastes à l'idée de relever ce défi de taille, mais nous aurons besoins de ressources supplémentaires afin de pouvoir le relever adéquatement et faire de Montréal un modèle de récupération des matières organiques.

³ PDGMR. p.32